

FESTIVAL PREMIERS PLANS
Une année particulière en Anjou bleu — Pays Segréen
2018-2019

Ce projet est intégré au Contrat Local d'Éducation Artistique* de l'Anjou bleu – Pays Segréen

Pour la deuxième année, les équipes du festival Premiers Plans et du service culture de l'Anjou bleu, proposent un parcours pour les classes de primaire (dès le CP). Ce projet, est une plongée dans l'univers captivant du cinéma d'animation. Vous (enseignants et élèves) serez amenés à créer votre propre film. Plusieurs étapes ponctueront ce projet.

Intervenante : Emmanuelle Gibault — Responsable de l'action jeune public pour le festival
Suivi du projet et intervention ponctuelle : Léonie Rondeau — Chargée de mission au service culture de l'Anjou bleu

Thème proposé par le festival : « le temps »

ÉTAPE 1 - Choix de l'album ou livre jeunesse, d'un poème...

Votre court-métrage sera largement inspiré d'une œuvre existante.
Pour cette étape, un accompagnement est prévu par l'équipe de Premiers Plans.

Quand ? Dès votre validation d'inscription (septembre-octobre)

ÉTAPE 2 - Une journée au festival

Projection d'un film et participation à un atelier d'initiation au cinéma d'animation.

Quand ? Entre le 25 janvier et le 3 février 2019

ÉTAPE 3 – Début du travail d'écriture et premiers aller-retours avec l'équipe du festival. Une première rencontre (en classe) est prévue. L'occasion pour Emmanuelle Gibault de revenir sur votre venue au festival, sur le film vu et sur les ateliers. L'occasion aussi et surtout de lui présenter l'avancée de votre travail d'écriture.

Quand ? Première rencontre avec Emmanuelle Gibault à la mi-février 2019

ÉTAPE 4 – Finalisation du travail d'écriture, création des décors, des personnages et réflexion sur la partie sonore

Emmanuelle Gibault assure un suivi et vous guide aussi sur cette partie.

Quand ? Fin mars - début avril 2019

À noter

Date du festival : du 25 janvier au 3 février 2019 — ANGERS

Pour qui ? : 4 classes de primaires (dès le CP)

Coût

Festival : 3,8 € / élève (coût de la journée au festival = atelier - projection) - transport. Les interventions en classe (500 € / classe) sont prises en charge par l'Anjou bleu

Venue au Cinéma le Maingué : transport - entrée

ÉTAPE 5 — Sensibilisation au son et bruitage (en cours de validation)

1 atelier de 2 h / classe sera proposé aux classes afin de vous initier aux différentes techniques et à l'utilisation du matériel.

Quand ? Fin mars - début avril 2019

ÉTAPE 6 — Tournage du court-métrage en une semaine !

Prévoir de libérer 4 demi-journées : tournage dans l'école (prévoir une salle dédiée au tournage, faisant le noir)

Quand ? Avril 2019

ÉTAPE 7 - Projection au Cinéma Le Maingué - Segré-en-Anjou-Bleu

Puisqu'on ne peut imaginer la création d'un film sans sa projection, nous envisageons de le diffuser au Cinéma Le Maingué à Segré-en-Anjou-Bleu. Les 4 classes seront alors réunies pour partager cette belle aventure. À cela, s'ajouterait la projection de courts-métrages. Comme pour cette année, nous envisageons de programmer une projection (ou deux) à destination des parents / familles.

Quand ? Début juin 2019

Les « à-côtés » (à préciser et valider)

En partenariat avec le Cinéma Le Maingué

- Découverte du festival en famille ! (Nous pourrions proposer aux familles, sur la base du volontariat, de participer à une journée ou demi-journée du festival.)
- Des projections thématiques « courts-métrages » en tout public

Autres

- Création d'une malle ressources (en lien avec le Bibliopôle)
 - Malle ressource de l'Éducation Nationale
 - Malle de jeux d'optique (en lien avec Cinéma Parlant)
 - Mise à disposition de matériel pour le son

Et pour vous mettre l'eau à la bouche, voici les courts-métrages réalisés cette année. . .

- *Le peintre qui change le monde*— Classe de CE1 / CM1 (Carole Pluchart) / École Robert Fontaine — Segré-en-Anjou-Bleu

<https://vimeo.com/275612115>

- *Fourmidable*— Classe de CE2 (Maryline Antier) / École Les Pierres Bleues - Segré-en-Anjou-Bleu

<https://vimeo.com/275654045>

- *Il faudra*— Classe de CM2 (Magali Cocault) / École du Sacré-cœur — Sainte-Gemmes-d'Andigné

<https://vimeo.com/275610919>

- *Frigo vide*- Classe de CM1 (Ségolène Landron) / École du Sacré-cœur — Sainte-Gemmes-d'Andigné

<https://vimeo.com/275660503>

* LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA), UN PROJET DE TERRITOIRE

L'Anjou bleu-Pays Segréen a développé son projet culturel de territoire autour de deux axes forts et complémentaires que sont la proximité de l'offre culturelle et la jeunesse.

Pour répondre à ces deux enjeux, le service culturel et l'école de musique de l'Anjou bleu travaillent en lien étroit pour mettre en œuvre des actions au plus près des publics (saison de l'école de musique, festival Curieux Racontages (Rendez-vous conte !), pour accompagner des acteurs culturels qui mènent des actions sur l'ensemble du territoire (exemple : Saveurs Jazz Festival, Centrale 7...) et pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA).

C'est dans une approche partenariale que le Pays a pensé l'éducation artistique et culturelle et s'est engagé dans la mise en œuvre d'un CLEA, dispositif contractuel initié par le ministère de la Culture et de la Communication.

Ce CLEA s'inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle menée à l'échelle de la Région par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du Comité territorial régional de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en place par la DRAC des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Il s'adresse principalement aux jeunes âgés de 0 à 18 ans.

Le CLEA vise à coordonner les efforts du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire, du PETR du Segréen et des Communautés de Communes concernées^[OB1] au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle, adressée aux publics et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes.

Il a pour but de favoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par les arts visuels.

Le CLEA contribue à installer une présence artistique forte et durable, à travers notamment les résidences artistiques.

Contact : Léonie Rondeau — 02 41 92 24 94 - lrondeau@anjoubleu.com

Infos : www.culture-anjoubleu.com / Facebook « Culture Anjou bleu »